



ASSOCIATION DES AMIS ET DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE LAKANAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 15 JUIN 2019

Lieu : Lycée LAKANAL (parloir) 92330-SCEAUX

Ordre du jour : 1-Accueil des participants

2-rapport financier par le vérificateur des comptes

3-Rapport moral par le Président

4-Candidatures au comité et renouvellements

5-Informations sur les journées du patrimoine au lycée Lakanal des 21 et 22 septembre 2019, la rénovation de la fresque et la fondation Lakanal.

6-Questions diverses

Avant le début de l'Assemblée Générale Monsieur Gilles Mergy rappelle les disparitions de Lucien et de Marie-Jeanne Sellier, décédés au cours des derniers mois. Lucien et Marie-Jeanne ne comptaient que des amis dans l'ensemble des membres de l'AAAELLK tant leur compétence, leur modestie, leur gentillesse et leur travail permanent depuis de nombreuses années pour la réussite des activités de l'Association étaient unanimement appréciés. Lucien qui avait été pendant 30 ans professeur de Physique au Lycée et dans les classes Préparatoires aux grandes Ecoles s'était chargé ces dernières années, de la réalisation de la « Gazette de Lakanal ».

Monsieur Gilles Mergy demande à l'assistance une minute de silence à la mémoire de ces deux amis...

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Gilles Mergy (Président de l'AAAELLK)

Jean-Pierre AUJOLET assure le secrétariat de la séance.

20 adhérents sont présents et 12 ont envoyé un pouvoir et sont représentés.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, Gilles Mergy présente l'ordre du jour et

Association des Amis et des Anciens Élèves du Lycée Lakanal (AAAELLK)
(Association loi de 1901, déclarée le 14 février 1906 – l'association bénéficie du soutien de la Ville de Sceaux)
AAAELLK - Lycée Lakanal - 3 avenue du Président Roosevelt - 92330 Sceaux
www.aaellk.org association@aaellk.org

Il donne ensuite la parole à M Bernard Werlé qui, en sa qualité de vérificateur des comptes, va présenter le rapport financier.

Point 2 : Rapport Financier

Bernard Werlé donne lecture du rapport financier (voir en PJ). Les comptes établissent un résultat négatif de moins 458,31 euros en 2018. Bernard Werlé précise qu'à la fin de l'exercice 2018, l'Association dispose de 8 684,35 euros à la banque Postale répartis entre un compte courant CCP dont le solde est de +6 486,62 euros et un livret A avec un solde de + 2 197,73 euros. En 2018, outre une subvention de 450 euros reçue de la Ville de Sceaux la quasi-totalité des recettes provient des adhésions alors que les principales dépenses se répartissent entre, l'édition et l'envoi de la Gazette et la remise des diplômes du bac. Gilles Mergy indique que la situation financière reste toujours délicate. A la suite de la lecture du rapport financier Gilles Mergy propose de reporter à nouveau le résultat bénéficiaire de l'exercice. En l'absence de questions Gilles Mergy procède aux votes des résolutions concernant ces aspects financiers.

1^{ère} résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du vérificateur des comptes et pris connaissance des comptes de l'exercice 2018, approuve les comptes tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de l'Association telle qu'elle ressort de l'examen dudit rapport.

En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos en 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2^e résolution :

L'Assemblée générale, constatant que le résultat de l'exercice 2018 s'élève à -458,31 euros, approuve la proposition du comité et décide d'affecter cette somme en report à nouveau

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Point 3 : Rapport moral

Gilles Mergy présente le rapport moral de l'année 2018. (voir en PJ) et complète son exposé par des informations et des commentaires sur les diverses activités de l'Association en présentant l'activité nouvelle de l'AAAELLK que sont les journées du patrimoine .Organisées à Lakanal les 15 et 16 septembre 2018 par l'Association des Amis et des Anciens Elèves elles ont connu un très grand succès (Plus de 400 visiteurs en 3 demi-journées)

Point 4 : Candidatures au comité et renouvellement

Comme le prévoit l'article 9 des statuts, les membres du comité sont élus pour 3 ans et ils sont rééligibles. Cette année 5 membres, élus ou renouvelés en 2016, voient leur mandat arriver à expiration.



Alain DELCAMP, Nadine DETURCHE, Catherine LEQUEUX, Dominique FRUCHTER, Serge PINAUD ont fait part de leur intention de renouveler leur mandat. Il n'y a pas eu de candidatures avant le 1^{er} Juin 2019 comme demandé dans la convocation à l'AGO

Gilles MERGY propose alors le vote de la résolution suivante :

3^e Résolution : l'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des mandats arrivés à échéance, des candidatures pour poursuivre les mandats à renouveler et de l'absence de nouvelle candidature décide de renouveler les mandats des membres du comité suivants pour une durée de trois ans : Alain DELCAMP, Nadine DETURCHE, Catherine LEQUEUX, Dominique FRUCHTER, Serge PINAUD pour une durée de 3 ans

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Point 5 : Informations diverses

M Gilles Mergy informe l'Assemblée qu'il conduira une liste lors des élections municipales de 2020 à la mairie de Fontenay aux Roses mais que cette candidature est compatible avec la fonction de Président de l'AAAELLK

M Serge Roselen , ancien élève de prépa Vétérinaire à Lakanal, pose la question du recrutement des adhérents à l'Association et il indique qu'il existe un esprit « anciens véto de Lakanal » qui est très favorable au Lycée Lakanal. La communication de l'AAAELLK qui est surtout concentrée sur les lauréats du bac pourrait être mieux ciblée vers les classes de Préparation aux Grandes Ecoles (Plus de 450 anciens chaque année qui quittent Lakanal à ce niveau)

- Informations sur les journées du patrimoine

Les journées du patrimoine de septembre 2018, organisées par l'AAAELLK, ont connu un très grand succès. Les visites organisées par groupes guidés répondaient à une grande attente de la population de Sceaux et de Bourg La Reine. Environ 400 visiteurs ont pu entrer après inscriptions auprès des services du tourisme de la ville de Sceaux. Jean Pierre Aujoulet précise que, compte tenu de l'expérience, il est projeté d'améliorer l'accueil en proposant à 18 groupes de visiter la cité scolaire le samedi 21 septembre après midi et le dimanche 22 septembre 2019 avec des départs toutes les 30 minutes. Il sera fait appel à des bénévoles, anciens ou professeurs. Le dispositif sera complété par une conférence sur le peintre Octave Guillonnet qui se tiendra le vendredi 20 septembre à 20 heures dans la salle de l'ancienne mairie de Sceaux (à côté de l'église). Monsieur Hervé Dubois le conférencier viendra spécialement de Nice pour l'occasion et il sera également fait appel à la famille de Octave Guillonnet .

-Informations sur la rénovation de la fresque

Alain Delcamp informe les participants sur le sujet. La fresque qui date de 1899 est fissurée dans sa partie supérieure, suivant une déformation du mur porteur. La rénovation consisterait en la réparation des fissures ainsi qu'à un toilettage complet de l'œuvre. Toutes les formalités administratives nécessaires ont été menées à bien (délégation de la maîtrise d'ouvrage accordée par la Région Ile de France, propriétaire de la cité scolaire, permis de construire de la ville de Sceauxetc..) , consultation de la Fondation du Patrimoine dont le label permet de défiscaliser une partie des dons, autorisation de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ... Un changement d'avis de la Drac courant été 2018 sur le processus du travail à mener (démarouflage ou non ? travaux sur le support ?) va sans doute amener un retard de l'exécution des travaux envisagés ; M Emmanuel Detroys, Directeur départemental de la Fondation du Patrimoine qui assistait à l'AGO a confirmé que la Fondation du Patrimoine maintenait son accord au projet.

Informations diverses Fondation Lakanal

Monsieur Patrick Fournié, Proviseur de la cité scolaire, a confirmé son départ fin juin 2019 pour prendre la direction du lycée Janson de Sully à Paris. Il a indiqué qu'il sera remplacé par l'actuel proviseur du lycée Clémenceau de Nantes. Il a indiqué qu'il avait eu beaucoup de plaisir à diriger le Lycée Lakanal « un très bel établissement dans un cadre exceptionnel » dans lequel la Région Ile de France a fait de très importants travaux de rénovation des bâtiments pour un montant de 23 millions d'euros et qui vont se poursuivre sur les 5 prochaines années pour des rénovations intérieures indispensables portant sur le chauffage, la sécurité incendie, la rénovation des restaurants, le bâtiment scientifique , les salles des classes prépa Grandes Ecoles ...)

Il a poursuivi en donnant des informations sur la « Fondation Lakanal » à laquelle l'AAAELLK s'est engagée à donner 1 500 euros pendant 5 ans. Cette fondation sera gérée par la fondation de France qui gère déjà plus de 800 fondations. Les fonds sont destinés à des étudiants du lycée en difficultés financières pour poursuivre leurs études. Quelques partenaires sont encore nécessaires pour ce projet.

Gilles Mergy a conclu en remerciant Monsieur Patrick Fournié pour l'excellence des relations entre l'AAAELLK et la Direction de la cité scolaire qui ont conduit pendant ces trois dernières années à mener de nombreuses actions très positives dans l'intérêt de l'image de Lakanal et de ses étudiants ;

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 12heures

Gilles MERGY
Président

Jean-Pierre AUJOLET
Secrétaire



Association des Amis et des Anciens Élèves du Lycée Lakanal (AAEELK)
(Association loi de 1901, déclarée le 14 février 1906)
AAEELK - Lycée Lakanal - 3 avenue du Président Roosevelt - 92330 Sceaux
www.aaellk.org association@aaellk.org

